

NATANSON Jacques

Madeleine Singer

Né le 19 décembre 1923 à Bucarest (Roumanie), mort le 2 novembre 2016 à Bois-Guillaume (Seine-Maritime) ; agrégé de philosophie ; membre du bureau national du Syndicat général de l'Éducation nationale (SGEN) de 1960 à 1968.

Jacques Natanson était l'aîné des deux enfants d'Aron Natanson qui avait épousé Fanny Neidmann. Celui-ci était un juif roumain qui vint en France en 1925 et fut alors libraire à Paris. J. Natanson fit ses études au lycée Montaigne à Paris jusqu'en 1936, puis devint pensionnaire au collège de la Malgrange à Nancy, établissement privé où il passa en 1940 la première partie du baccalauréat. Comme il avait déjà perdu sa mère, son père l'envoya alors chez des amis à Brive. Il y fréquenta l'école Bossuet et obtint en 1941 la deuxième partie du baccalauréat avec la double mention « Philosophie » et « Mathématiques ». Recueilli par les Dominicains de Saint-Maximin (Var), il y passa les années d'occupation. Son père et sa sœur, restés à Paris, furent déportés à Auschwitz et n'en revinrent pas. Lui-même rejoignit la Sorbonne en 1946, passa la licence de philosophie en 1947 et fut nommé en 1951 au collège d'Argentan car il avait obtenu le Certificat d'aptitude à l'enseignement dans les collèges (CAEC). Agrégé l'année suivante, il exerça au lycée de Cherbourg, puis à celui du Havre, et fut, en 1960, détaché au CNRS car il préparait une thèse qu'il soutint en 1973, *La mort de Dieu, essai sur l'athéisme moderne*. Nommé en 1964 assistant à la faculté des lettres de Rouen, il devint maître-assistant en 1967 et fut en 1985 muté à Nanterre en qualité de professeur ; il y prit sa retraite en 1993. Il s'était marié en 1947 avec Madeleine Lefèvre, institutrice, qui fut ensuite psychanalyste ; elle enseigna aussi les sciences de l'éducation à l'Université de Rouen, s'occupa de formation d'éducateurs et d'enseignants, et rédigea plusieurs ouvrages sur l'éducation, seule ou en collaboration avec son mari. Ils eurent six enfants : quatre enseignants, un formateur et un médecin.

Jacques Natanson avait été scout de France pendant ses études secondaires, puis jéciste en Sorbonne. Il fréquenta à cette époque les Dominicains du Saulchoir, lisait *Combat* et *Esprit*. Il adhéra au SGEN dès sa première nomination, au collège d'Argentan. Secrétaire SGEN du lycée de Cherbourg, il faisait partie du bureau de l'Union départementale (UD) CFTC de la Manche et participa activement aux grèves d'août 1953. Cette année-là, au congrès SGEN, il avait d'ailleurs réclamé une liaison du bureau national avec les enseignants militant dans les UD et s'était assez investi dans les débats de politique scolaire pour faire partie avec [Paul Vignaux](#) et [Jean Brocard](#) de la commission chargée de rédiger les résolutions sur ce sujet. Secrétaire SGEN pour la Manche, il intervint au congrès de 1954, évoquant le rôle capital des secrétaires départementaux dans l'organisation des sections d'établissement, dans les rapports avec les autorités académiques et avec les UD : il réclamait pour ces secrétaires un stage de formation et demandait qu'on facilitât leur tâche par un numéro spécial de rentrée largement diffusé. Elu au comité national lors du congrès d'avril 1955, il allait y siéger près d'une vingtaine d'années.

Dès son arrivée au Havre, à la rentrée de 1955, il devint secrétaire académique de Caen et le demeura jusqu'à son départ au CNRS. Sous son impulsion, l'académie vota en 1956 une motion, largement approuvée, sur l'Algérie. Celle-ci évoquait le poids financier d'un effort militaire qui mettait le pays dans l'impossibilité d'effectuer les investissements nécessaires, en particulier dans le domaine de l'Éducation nationale ; elle soulignait en outre qu'une solution exclusivement fondée sur la force contredisait notre constitution qui déclarait que la France conduirait les peuples dont elle avait pris la charge, à la liberté de gérer démocratiquement leurs propres affaires. Si ce texte, publié dans *Syndicalisme universitaire*, ne fut pas repris par le congrès, il contribua incontestablement à l'évolution des mentalités au sein du SGEN. Au cours de ce congrès, le débat sur l'orientation donna à J. Natanson l'occasion d'apporter, en faveur de la politique scolaire du bureau national, l'écrasante majorité des mandats de son académie. Vivement applaudi par l'assemblée, il rappela que l'avenir du SGEN était du côté des jeunes, tant instituteurs que professeurs, ce qui exigeait une politique scolaire défendue avec le maximum de clarté et de fermeté. A ce même congrès, il avait présenté, au nom de son académie, une motion sur la défense des libertés républicaines, motion qui fut acceptée par le bureau national.

La défense des libertés fut désormais une des préoccupations majeures de Jacques Natanson. En décembre 1957, il demandait au comité national de se soucier des modalités de l'action exigée par cette défense. Il invitait le congrès d'avril 1958 à avoir conscience de « la priorité qui devait être accordée à la défense des libertés ». Aussi approuva-t-il au comité national de décembre 1958 la grève du 30 mai par laquelle le SGEN avait protesté contre les conditions dans lesquelles le général de Gaulle était parvenu au pouvoir. Son souci constant de défendre la laïcité ainsi que les libertés républicaines ne l'empêchait pas de se préoccuper de pédagogie : organisation des vacances, qualification des maîtres enseignant dans le cours moyen d'orientation, réforme de la licence d'enseignement, etc. Aussi fut-il chargé pour le congrès d'avril 1960 d'un rapport sur l'instruction civique. À la rentrée suivante, le bureau national l'adjoignit à [Claude Bouret](#), responsable alors de la pédagogie. J. Natanson entra à ce titre au bureau national dont il fit partie jusque 1968, quoiqu'à partir de 1964, résidant à Rouen, il ne put se rendre fréquemment aux réunions.

Jacques Natanson reconstitua aussitôt la commission pédagogique nationale dont il avait au comité national de mai 1960 souligné la nécessité car il fallait reprendre l'étude de la réforme de l'enseignement. Le moment était favorable à un nouveau départ : un décret de février 1960 avait créé une Direction générale de l'organisation et des programmes scolaires, coiffant les trois directions du Premier degré, du Deuxième degré et de l'Enseignement technique qui devenaient des sous-directions. Cette mesure était susceptible de rendre réalisable l'exigence par le SGEN d'une direction autonome du cycle d'observation qu'il fallait « soustraire à la querelle des directions et à la lutte entre les différents degrés » comme le demandait déjà le congrès de 1955. J. Natanson lança en novembre 1960 une enquête sur le cycle d'observation et une circulaire demandant l'organisation de commissions pédagogiques en province.

Pour le comité national élargi des 22-23 mai 1961 qui, cette année-là, remplaçait le congrès, il rédigea avec [Claude Bouret](#) un vaste rapport, « Démocratisation de l'enseignement et rénovation pédagogique ». Tandis que le patronat qui avait inspiré le rapport Rueff-Armand pouvait se contenter d'un simple écrémage des classes populaires pour remédier à la pénurie de cadres et de techniciens, la visée d'un syndicat affilié à une confédération ouvrière, c'était de favoriser « non

pas la sélection des meilleurs, mais la promotion de tous au plus haut niveau possible ». C'est pourquoi le rapport proposait, avec la scolarité jusqu'à 18 ans, un tronc commun de 11 à 15 ans. Les événements d'Algérie n'ayant guère permis l'étude à la base de ces propositions, celles-ci furent reprises en septembre, à la session de militants à Melun. Dès octobre Jacques Natanson put présenter pour le congrès de 1962 un nouveau rapport, « Pour une réforme démocratique des structures de notre enseignement » : il demandait l'instauration de collèges de premier cycle à l'échelon du canton, afin que l'orientation ne s'arrêtât pas à treize ans. Dans ces collèges enseigneraient des professeurs de premier cycle, munis d'une licence polyvalente et d'un certificat d'aptitude passé après un an de formation professionnelle dans un institut rattaché à une Université.

Les critiques ayant afflué, J. Natanson y répondit à différentes reprises dans *Syndicalisme universitaire*. Il montrait que les propositions nouvelles étaient en continuité avec les prises de position antérieures du SGEN : le collège de premier cycle fera disparaître le cloisonnement actuel entre les divers établissements, comme le demandait déjà le congrès de 1954. Bien des malentendus viennent, ajoutait-il, de ce que les collègues confondent la réforme de Jean Berthoin (1959) en cours d'application avec le projet proposé alors que le SGEN a multiplié ses critiques à l'égard de cette réforme, vu notamment l'insuffisance de la période de trois mois qui en Sixième précède la répartition des élèves entre le classique et le moderne. Aux opposants qui pensaient qu'on ne pouvait réformer dans la pénurie actuelle, il faisait observer que l'inadéquation des structures aggravait les effets de la crise financière car des adjoints d'enseignement licenciés surveillaient les récréations au lieu d'enseigner. A ceux qui déclaraient que le projet SGEN était irréalisable, il répondait qu'on pouvait très bien créer une licence de premier cycle telle qu'on pût en relever progressivement le niveau quand des générations plus nombreuses arriveraient en faculté. Enfin le système préconisé ne fera pas piétiner les meilleurs élèves : les 70 % d'enfants qui ont un quotient intellectuel suffisant pour le cycle d'observation ne seront pas forcément dans les mêmes classes.

Le congrès de 1962 entérina, à une très large majorité des mandats, l'instauration de secteurs géographiques dans lesquels on réalisera d'abord l'autonomie totale des classes du cycle d'observation ; puis dans une seconde étape, on unira dans les établissements polyvalents les classes de Quatrième et de Troisième d'enseignement long, d'enseignement court et d'enseignement professionnel, afin que l'orientation se fasse « non par le passage toujours difficile d'un établissement à l'autre, mais par un changement de section à l'intérieur d'un même établissement ». Pendant cette année 1961-1962, J. Natanson s'était dépensé sans compter, tant au cours des audiences de M. Capelle, directeur de l'organisation et des programmes scolaires, que dans les commissions pédagogiques, notamment celle qui, au congrès, mit au point le texte voté. Pour faire connaître l'œuvre accomplie, il rédigea alors avec Antoine Prost* une petite brochure, *Vraie ou fausse réforme de l'enseignement*. Celle-ci fut présentée dans deux émissions de Radio-Luxembourg ainsi que par une conférence de presse qui se tint, le 4 octobre 1962, dans l'immeuble confédéral, sous la présidence d'Eugène Descamps* : « La CFTC, dit celui-ci, va engager toutes ses forces en faveur de la démocratisation de l'enseignement car les travailleurs ouvriers et paysans sont les principales victimes du caractère censitaire de notre enseignement ».

Lorsque Christian Fouchet devint en janvier 1963 ministre de l'Éducation nationale, J. Natanson souligna dans *Syndicalisme universitaire* l'opposition fondamentale entre l'éducation telle que

pouvait la vouloir un régime autoritaire d'inspiration néocapitaliste, et l'école démocratique et émancipatrice que cherchaient à construire des syndicalistes liés au mouvement ouvrier. Certes les audiences de M. Capelle ainsi que l'article publié par ce dernier dans *L'éducation nationale* montraient que la haute administration cherchait à tirer la réforme Berthoin dans le sens du projet du ministre René Billères qui avait en 1956 prévu une véritable réforme. Mais lors de leur audience du nouveau ministre, en février 1963, [Paul Vignaux](#) et J. Natanson apprirent que celui-ci ne signerait pas la circulaire préparée par M. Capelle : il se contenta d'instituer vingt collèges d'enseignement secondaire (CES) dans lesquels on maintenait côte à côte des sections de type CEG et des sections de type lycée sans le minimum d'enseignement commun nécessaire à une orientation. Aussi, au comité national qui se tint quelques jours plus tard, J. Natanson souligna la nécessité d'explicitier les positions du SGEN sur la réforme afin que celles-ci ne fussent pas confondues avec des mesures partielles dont on essaierait de lui faire porter la responsabilité. Le combat laïque qui implique une grande vigilance à l'égard du cléricisme confessionnel, doit se poursuivre, ajouta-t-il, par une lutte contre « cette forme insidieuse du cléricisme qui aboutit en fait à réserver la culture à une élite bourgeoise ».

Publiant alors avec Antoine Prost *La révolution scolaire*, il céda à ce dernier en octobre 1963 la responsabilité de la commission pédagogique car il lui fallait consacrer à sa thèse sa dernière année au CNRS. Mais il continua à participer aux travaux de la commission et rédigea pour le congrès de mars 1964 la deuxième partie du rapport pédagogique qui concernait la formation des maîtres. Le congrès entérina ce texte qui demandait une licence pour tous les maîtres, une licence diversifiée toutefois qui impliquait pour les instituteurs qu'on reprît au niveau du Supérieur toutes les disciplines de base, notamment la grammaire et l'arithmétique. La formation pédagogique était bien entendu plus poussée pour les enseignants du premier cycle que pour ceux du second. En octobre 1964, au sein de la commission administrative du SGEN- Supérieur, il mena une étude sur la réforme de la licence de lettres, utilisant les réponses à un questionnaire relatif à ce que l'Enseignement supérieur attendait du baccalauréat. Peu après il publia dans *Syndicalisme universitaire* une magistrale étude sur « la crise de l'éducation » : il analysait la contestation tant de l'éducateur (parents, enseignants) que de l'institution scolaire (laideur des bâtiments, contenu des programmes, autorité inadaptée en face d'un savoir en devenir et d'une découverte de l'historicité). Il concluait à la nécessité d'une mutation radicale car il fallait passer d'une « pédagogie statique fondée sur le mythe de l'homme éternel à une pédagogie en recherche, à la mesure de l'homme moderne ».

Dans les années qui suivirent, sa collaboration à *Syndicalisme universitaire* ne fut plus qu'épisodique. Mais il ne cessa pas de s'intéresser à la pédagogie. On le retrouva avec Antoine Prost au colloque de Caen sur la formation des maîtres, colloque organisé du 11 au 13 novembre 1966 par l'Association d'études pour l'expansion de la recherche scientifique. Puis en avril 1968, il présenta aux Journées universitaires catholiques de Rouen un rapport sur « L'école et la politique ». Lors des événements de Mai 1968, il était depuis 1964 secrétaire de la section SGEN de la faculté de lettres de Rouen. Sous son impulsion, cette section s'était rapidement développée : en 1968, sur les 70 enseignants, 15 étaient au SGEN, 30 au SNE Sup. Si on veut situer J. Natanson à cette époque, il faut rappeler que depuis 1960 il était membre du comité directeur d'*Esprit* où il siégea jusqu'en 1975. S'il n'avait avec « Vie nouvelle » que des relations épisodiques, ses amis en faisaient partie et lui-même intervint dans leurs sessions. Il fréquentait

la Paroisse universitaire qui n'avait plus alors l'unité de ses origines : là où il se trouvait, elle avait, dit-il, « une sensibilité de gauche ». C'était aussi la caractéristique des périodiques auxquels il fut abonné : d'abord La Quinzaine, née en 1950, trois ans après la fin de Temps présent dont elle avait le siège social ; puis Le Bulletin qui remplaça en 1955 La Quinzaine frappée par l'interdit romain et qui fut deux ans plus tard atteinte par la même mesure ; enfin La lettre qui succéda au Bulletin. Si Esprit était aux yeux de J. Natanson « une référence de fond », La Quinzaine et La lettre ont joué, dit-il, « un rôle non négligeable dans l'éclosion du mouvement de Mai ».

Sans évoquer en détail les événements de Rouen comme nous l'avons fait dans une annexe de notre thèse, rappelons seulement que si le mouvement touchait toutes les facultés, c'était les lettres « qui étaient en pointe ». Le 20 mai fut élu un Collectif qui comprenait neuf enseignants (parmi lesquels le doyen et J. Natanson) et neuf étudiants (dont les leaders du mouvement). Ce Collectif fonctionna de manière très conflictuelle. Aussi le 4 juin, le doyen fit couper le courant dans la faculté : pendant cette journée, J. Natanson essaya avec quelques collègues de renouer le dialogue entre enseignants et étudiants. On le laissa donner aux étudiants l'espoir que le courant serait rétabli dans la soirée, ce qui ne fut pas le cas. Il en résulta une nouvelle rupture entre enseignants et étudiants, laquelle conduisit J. Natanson à démissionner du Collectif des enseignants ainsi que de l'Assemblée générale des enseignants. Jusqu'à la fin de juin, la faculté des lettres resta occupée par les étudiants et une dizaine d'enseignants : J. Natanson y figurait avec deux adhérents SGEN, les autres étant au SNE Sup.

Aussi dans les mois qui suivirent, J. Natanson fut-il un de ceux qui constituèrent au sein du SGEN une opposition qui reprochait à [Paul Vignaux](#) de n'avoir pas associé le SGEN-Supérieur au mouvement étudiant. Il fut l'un des trois membres de l'équipe qui, lors de l'assemblée générale du Supérieur en février 1970, se présenta en face du bureau sortant. Celui-ci fut réélu et après le congrès, J. Natanson ne figura plus au comité national. Mais il y revint deux ans plus tard lorsque le pouvoir passa aux ex-minoritaires et il y demeura jusqu'en 1984. Elu en 1973 au Comité consultatif des universités, il y siégea quatre ans, puis ne renouvela pas sa candidature car de 1976 à 1984, il fut l'élu SGEN tant au Conseil supérieur de l'Éducation nationale qu'au CNSER (comité national de l'enseignement supérieur et de la recherche).

Il avait fait partie du Parti socialiste unifié (PSU), mais sans y jouer de rôle car il se consacrait à son œuvre littéraire. A Témoignage chrétien il fut de 1970 à 1975 chargé de tenir avec Jean Falga* la chronique de l'école. En 1997 il adhérait toujours à la Ligue des droits de l'homme. Bien qu'à la retraite, il continuait à préparer articles et ouvrages. Il était chevalier des Palmes académiques.

ŒUVRE : outre la thèse, citons entre autres *Sexualité et éducation*, Paris, Ed. ouvrières, 1973. — *Avenir de l'éducation*, Paris, Ed. de l'Epi, 1973. — *L'enseignement impossible*, Paris, Ed. universitaires, 1973.

SOURCES : M. Singer, *Le SGEN 1937-1970*, Thèse Lille III, 1984, 3 vol. (Arch. dép. Nord, J 1471) ; *Histoire du SGEN*, Presses Universitaire de Lille, 1987. — *École et Éducation*, 1953-1955. — *Syndicalisme universitaire* (1955-1970). — Lettres de J. Natanson à M. Singer, 20 juin 1983, 15 octobre 1983, 21 décembre 1983, mai 1995, 11 septembre 1997, 20 septembre 1997, 12 novembre 1997 (archives privées).

Pour citer cet article :

<http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article87549>, notice NATANSON Jacques par Madeleine Singer, version mise en ligne le 16 avril 2010, dernière modification le 6 novembre 2016.

2007-2016 © Copyright Maitron/Editions de l'Atelier - Tous droits réservés || Maitron - 9, rue Malher - 75004 Paris